



**POUR BÂTIR  
UN TERRITOIRE**  
DURABLE, AGRÉABLE ET RESPONSABLE



# Les dates clés de l'Agenda 21 à Saint Bonnet de Mure



Analyse de dossiers Agenda 21 existants  
Définition d'une méthodologie de travail  
Création du Groupe Projet et du Comité de Pilotage (COFIL)



Recherche des axes de travail  
Élaboration de fiches d'action par thème  
Sensibilisation des agents et des élus référents  
Création d'un logo



Lancement de la démarche par délibération du Conseil Municipal



Élaboration et envoi d'un questionnaire aux Murois  
Analyse des résultats et communication sur Reflets  
Réalisation d'un 1<sup>er</sup> diagnostic par thème



25 Murois volontaires rejoignent le Groupe Projet



Contribution au diagnostic territorial  
Identification des mesures à mettre en œuvre par thème et action  
Concertation des services municipaux  
Analyse et hiérarchisation des actions à mener



Validation des actions proposées



Récapitulation des actions et mesures retenues  
Constitution du dossier de restitution Agenda 21  
Présentation du dossier  
Mise en ligne du dossier sur le site internet de la Mairie

Vous pouvez faire part de vos remarques par courriel : [agenda21@saintbonnetdemure.com](mailto:agenda21@saintbonnetdemure.com)



# Chères Muroises, chers Murois,

La mise en œuvre d'un Agenda 21 est un acte fort pour notre commune. Cette démarche traduit incontestablement l'engagement de l'équipe municipale en faveur d'un développement durable de notre territoire et en direction des Murois.

Ainsi, depuis le vote unanime lors du Conseil municipal du 18 juin 2015, les préconisations de l'Agenda 21 sont inscrites au cœur de l'action municipale pour concilier au mieux les exigences environnementales, économiques et sociales. Désormais, la Municipalité fait le choix ambitieux de répondre aux besoins du présent tout en préservant les besoins des générations futures.

Au total, la commune a défini 6 grandes orientations et une centaine de mesures a d'ores et déjà été concrétisée. Je citerai, entre autres, l'optimisation énergétique des bâtiments communaux, la maîtrise de l'éclairage public, le renforcement des espaces verts en milieu urbain et du tri, la promotion des modes doux de déplacements, le soutien à l'emploi local, la diversification de l'offre culturelle, le développement des liens intergénérationnels... Vous pouvez mesurer l'avancée de notre Agenda 21 ! Je tiens à remercier sincèrement les élus référents qui se sont pleinement investis sur ce projet ainsi que toutes les Muroises et tous les Murois qui se sont directement impliqués.

Inscrire Saint Bonnet de Mure dans une approche durable est un réel défi et est aujourd'hui une nécessité. En effet, le développement durable n'est pas un concept flou, il est une réponse efficace aux enjeux planétaires qui nous attendent. Cela relève donc de notre responsabilité à tous. Collectivement, nous devons agir pour faire perdurer une commune respectueuse de son cadre de vie, innovante et solidaire.

De nombreuses actions sont encore à venir dans le cadre de notre Agenda 21. Elles seront bien évidemment les garantes du bien-vivre ensemble, auquel nous sommes tous attachés.

Bonne lecture,  
Bien cordialement,

Jean-Pierre JOURDAIN,  
Maire de Saint Bonnet de Mure



## EN CHIFFRES

C'est :

**3 élus référents**  
(Florence Artolle, Michel Jeannot et Martine Pinton)

**25 Murois volontaires**

**3 500 heures de travail**

**40 ateliers de concertation**  
citoyenne

**10 réunions avec les services**  
de la Mairie

**70 actions retenues**

**100 mesures concrètes**  
mises en œuvre

**100 mesures envisagées**  
pour l'avenir

Directeur de publication :

Jean-Pierre Jourdain

Conception et rédaction :

les élus de L'Agenda 21

Réalisation :

Micro 5 Lyon 04 37 85 11 22

Photos : François Boisjoly,

Ville de Saint Bonnet de Mure

Imprimé sur du papier fabriqué dans des usines qui travaillent selon les normes de respect de l'environnement et de développement durable les plus élevées (ISO 14001, EMAS) et avec des encres végétales.



## Sommaire

**AXE 1** p. 5  
**Lutter contre le réchauffement climatique**  
Thème 1 : déplacements et modes doux  
Thème 2 : habitat et énergie

**AXE 2** p. 8  
**Protéger notre environnement**  
Thème 1 : nature et biodiversité  
Thème 2 : milieux et ressources

**AXE 3** p. 11  
**Améliorer notre cadre de vie pour bien vivre ensemble**  
Thème 1 : cadre de vie  
Thème 2 : lien social

**AXE 4** p. 14  
**Renforcer la cohésion sociale et les solidarités**  
Thème 1 : la cohésion sociale  
Thème 2 : solidarité  
Thème 3 : les seniors  
Thème 4 : le handicap

**AXE 5** p. 19  
**Favoriser un développement et une consommation responsables**  
Thème 1 : consommation / économie / emploi  
Thème 2 : traitement des déchets

**AXE 6** p. 22  
**Accompagner les Murois dans la prise en compte du développement durable**



## Historique

### Un constat alarmant

Le modèle de développement des pays industrialisés n'est pas soutenable sur le long terme. Les "gaz à effet de serre" cuisent la Terre "à l'étouffée" avec des conséquences inquiétantes sur la météo, le niveau des mers, l'évolution de nos cultures et de nos économies, sur la faune (pour laquelle des espèces sont menacées de disparition) et la flore, la santé, les mouvements de la population dans le monde... Par ailleurs, nous sommes actuellement près de 7 milliards d'humains sur la planète et nous serons bientôt 9 milliards.

**Or, nous n'avons pas pour l'instant de planète de rechange.**

Nous contribuons à l'épuisement des ressources naturelles, la biodiversité est menacée et le climat se réchauffe. En plus de ce constat écologique alarmant, les inégalités sont présentes à tous les niveaux, à la fois entre les pays et en leur sein.

### Développement durable

Le développement durable est « *un mode de développement qui répond aux besoins des générations présentes sans compromettre la capacité des générations futures à répondre aux leurs* » (Rapport Brundtland fait pour les Nations Unies en 1987).

En clair : agir pour mettre en place un "développement durable", c'est "penser global, agir local" et assurer des conditions de vie saines pour les générations présentes et futures en conciliant l'environnement, la société et l'économie. C'est inventer d'autres formes de croissance, moins gaspilleuses, plus heureuses et qui soient viables à long terme.

**« Nous n'héritons pas de la terre de nos ancêtres, mais nous l'empruntons à nos enfants » Antoine de Saint Exupéry**

Les 5 finalités du développement durable communes à tous les Agendas 21 français sont :

- La lutte contre le changement climatique et la protection de l'atmosphère
- La préservation de la biodiversité et la protection des milieux et des ressources
- L'épanouissement de tous les êtres humains
- La cohésion sociale, les solidarités entre territoires et générations
- Une dynamique de développement suivant des modes de production et de consommation responsables.

### Agenda 21

L'Agenda 21, appelé aussi Agenda pour le XXI<sup>e</sup> siècle, est une démarche internationale de développement durable, adoptée au Sommet de la Terre à RIO en 1992, ratifiée par 178 pays et dans laquelle la France s'est engagée.

La loi "Grenelle 2" du 13 juillet 2010 encourage les démarches d'Agenda 21 et les définit comme des projets territoriaux de développement durable. Cette démarche volontaire et transversale prend en compte les aspects sociaux, économiques et environnementaux du développement durable.

L'Agenda 21 incite les collectivités à établir un diagnostic permettant de concevoir un projet stratégique qui améliore la qualité de vie, économise les énergies et renforce l'attractivité du territoire.

Il concerne les élus, les services municipaux, les écoles, les entreprises, les associations et tous les habitants de la commune.

Le projet est porté par la collectivité et doit permettre l'amélioration continue du cadre de vie et du mode de vie des habitants.

## La démarche de Saint Bonnet de Mure

### Contexte local

Considérant l'intérêt pour la commune de générer un développement équitable et solidaire, respectueux de l'environnement et économiquement efficace sur le territoire communal, le Conseil Municipal a donné à l'unanimité, par délibération du 18 juin 2015, un avis favorable au lancement de la démarche Agenda 21.

Un sondage auprès des Murois, réalisé fin 2015, a permis d'identifier les principales attentes (10% des foyers ayant répondu au questionnaire) :



La commission "Agenda 21" a identifié 6 grandes orientations pour notre commune :

1. Lutter contre le réchauffement climatique en favorisant l'éco-mobilité et les modes doux, en maîtrisant les dépenses énergétiques.
2. Protéger notre environnement en préservant la biodiversité, les milieux et les ressources naturelles.
3. Améliorer notre cadre de vie pour bien vivre ensemble.
4. Renforcer la cohésion sociale et les solidarités.
5. Favoriser un développement et une consommation responsables en améliorant en particulier, le tri et la collecte des déchets.
6. Animer et accompagner la prise en compte du développement durable en agissant auprès des Murois et des acteurs locaux.

Pour être exemplaire, la commune s'est engagée à adopter des comportements écoresponsables, au niveau de l'action municipale.

Ma ville est exemplaire !



## AXE 1

# Lutter contre le réchauffement climatique



**C'**est le premier enjeu au niveau planétaire : réduire nos émissions de gaz à effet de serre, afin de limiter

le changement climatique. Faute de quoi, la hausse des températures entraînera très vite des effets dramatiques sur la faune et la flore, une montée des mers, une multiplication des phénomènes météorologiques extrêmes...

Afin de lutter contre le réchauffement climatique, des modifications structurelles en termes de production et de consommation sont nécessaires : réduction de l'utilisation des énergies fossiles et de la consommation d'énergie, développement des transports propres et doux, amélioration de la performance énergétique des bâtiments, développement des énergies renouvelables...

Réduire notre dépendance aux énergies fossiles représente, de plus, un enjeu social et économique fort, puisque cela permettra à chacun d'être moins vulnérable, à l'avenir, face aux hausses des prix prévisibles du pétrole et du gaz.

# THÈME 1 : DÉPLACEMENTS ET MODES DOUX

Saint Bonnet de Mure est une commune située sur un axe routier très chargé. L'avenue Charles de Gaulle est empruntée chaque jour par 22 000 véhicules environ, dont 800 poids lourds. Malgré des contrôles réguliers, ces derniers ne respectent pas l'interdiction de transit (hors desserte locale).

Une seule ligne de bus permet de se rendre à Lyon (hors transport spécifique scolaire) et il n'existe actuellement aucun réseau pour la desserte de la gare TGV et de l'aéroport de Saint Exupéry (une étude est en cours à ce sujet avec le Sytral et Vinci Airport). Par ailleurs, il n'existe, à ce jour, aucune desserte des communes proches.

L'utilisation de la voiture est donc aujourd'hui systématique dans l'Est Lyonnais.

Ces flux importants génèrent de réelles nuisances (pollution, engorgements...) et contribuent au réchauffement climatique. Aussi, nous devons nous mobiliser pour mettre en place des actions permettant de lutter contre ce phénomène et développer l'utilisation des modes doux.

## Projets pour l'avenir...

- Améliorer et fluidifier la circulation dans la commune, et en particulier au centre-ville, par la création d'une troisième voie
- Réaliser une déviation poids lourds de la zone industrielle jusqu'à la RD147
- Contribuer, avec l'appui de la CCEL, à l'obtention de la gratuité de l'autoroute A43 depuis la gare de péage de Saint Quentin Fallavier
- Soutenir les actions en faveur de la réouverture de la gare SNCF de Toussieu / Chandieu

C'est dans l'Agenda 21



### Action 1

Réduire et faciliter la circulation dans la commune

### Action 2

Améliorer l'offre de transports en commun

### Action 3

Encourager la pratique du co-voiturage

### Action 4

Sensibiliser les habitants à la pratique du vélo

### Action 5

Développer un réseau cyclable intracommunautaire continu, entretenu et sécurisé

### Action 6

Faciliter les déplacements piétons

### Action 7

Équiper progressivement la Municipalité de véhicules électriques

Ma ville est exemplaire !

## Concrètement, la commune est dans l'action...



Renforcement des contrôles de poids lourds traversant le centre-ville. Démarche en cours auprès du Ministère des Transports sur la verbalisation automatique



Installation de radars pédagogiques



Sensibilisation des Murois à la pratique du co-voiturage



Installation de garages à vélos aux endroits appropriés



Installation de figurines géantes aux abords des écoles



Entretien et aménagement du réseau de pistes cyclables, avec l'appui de la CCEL



Achat de deux véhicules électriques aux services techniques



Intégration de chemins piétonniers dans tous les nouveaux projets d'aménagement ou de création de lotissements



Déplacements plus écoresponsables des agents municipaux (covoiturage pour formation, achats de proximité...)

- Améliorer la signalétique des chemins piétons et pistes cyclables (éclairage, peinture au sol...)
- Réactiver le Pédibus en concertation avec le Conseil Municipal des Enfants
- Réaliser une piste cyclable chemin des Bruyères (pour relier Saint Laurent de Mure), route de Manissieux, ainsi que pour accéder à la zone aéroportuaire
- Renforcer le maillage inter-quartiers en modes doux (piétons et pistes cyclables)
- Rendre le prolongement de la rue des Engrives, en espace modes doux, le dimanche, en partenariat avec la commune de Saint Laurent de Mure
- Développer notre partenariat avec la CCEL en termes de covoiturage
- Encourager le télé-travail
- Poursuivre l'acquisition de véhicules électriques communaux lorsque cela est adapté
- Installation de bornes électriques pour recharge des véhicules et vélos, en partenariat avec la CCEL
- Installer au centre-ville, un plan détaillé de la commune avec chemins piétons et pistes cyclables
- Améliorer les chemins piétonniers existants (chemin des Pierres...)

# THÈME 2 : HABITAT ET ÉNERGIE



Le Grenelle de l'environnement incite, parmi toutes les dispositions à prendre dans le cadre du développement durable, à réduire la consommation énergétique des bâtiments (électricité et chauffage), à optimiser l'éclairage urbain et à développer les énergies renouvelables.

Les futures constructions devront être plus autonomes du point de vue énergétique. En faisant les bons choix au niveau des énergies utilisées et des solutions techniques mises en œuvre, les performances énergétiques seront au rendez-vous à plus ou moins long terme.

Par ailleurs, le développement d'énergies renouvelables (dont le renouvellement naturel considéré comme inépuisable) semble être une solution préférentielle pour accompagner cette évolution (énergies solaire, thermique, hydraulique, géothermique...).

La loi de transition énergétique a fixé comme objectifs pour 2030 :

- de diminuer de 20 % la consommation énergétique finale par rapport à 2012
- de porter la part des énergies renouvelables à 32 %, celle-ci s'élevant à 14,3 % en 2014.

C'est dans l'Agenda 21



Ma ville est exemplaire !

## Action 8

Améliorer les performances énergétiques des bâtiments communaux

## Action 9

Rénover et optimiser l'éclairage urbain

## Action 10

Développer les énergies renouvelables

## Action 11

Informers les habitants des bonnes pratiques et des dispositifs d'aide aux économies d'énergie

## Action 12

Encourager la maîtrise de l'énergie dans la construction et la rénovation de l'habitat existant

## Action 13

Améliorer les pratiques des usagers dans les bâtiments communaux

## Concrètement, la commune est dans l'action...



Rénovation du restaurant scolaire à Vercors en termes d'isolation



Isolation par l'extérieur de l'école Vercors et changement des chaudières



Réhabilitation du toit terrasse du groupe scolaire Vercors



Remplacement des chaudières du complexe sportif et de la cour de la Ferme



Suivi régulier des consommations énergétiques des principaux bâtiments communaux



Sensibilisation des citoyens à réduire leur consommation d'énergie par des éco-gestes simples



Suppression progressive des luminaires énergivores dans les bâtiments communaux



Poursuite de l'isolation thermique de l'Hôtel de ville et ses annexes



Installation de détecteurs de présence dans les bâtiments communaux



Poursuite de l'installation d'ampoules LED pour l'éclairage urbain



Partenariat avec SOLIHA pour améliorer le confort et mieux maîtriser les dépenses énergétiques pour les citoyens à revenus modestes



Diminution de l'intensité lumineuse de 22h30 à 5h programmée avec la rénovation de l'éclairage urbain

## Projets pour l'avenir...

- Remplacer les chaudières des bâtiments communaux place Ferlet
- Informer les habitants sur les dispositifs d'aide aux économies d'énergie
- Organiser durant la semaine du développement durable, un forum avec présence d'experts (Ademe, fournisseurs d'énergies...)
- Favoriser l'installation de panneaux photovoltaïques sur les bâtiments communaux et privés présentant des surfaces appropriées
- Prévoir des systèmes à énergie solaire/thermique (production d'eau chaude) pour toute nouvelle construction communale
- Participer activement au Plan Climat-Air-Energie Territorial (PCAET) piloté par la CCEL
- Remplacer les fenêtres de l'étage à la maternelle Vercors ainsi qu'au groupe scolaire Chat Perché
- Mettre en place un éclairage public solaire au lieu-dit "Les Brosses"



## AXE 2

# Protéger notre environnement

L'environnement est l'ensemble des éléments naturels qui entourent un individu ou une espèce, comme l'air, l'eau, les végétaux...

Malheureusement, les pollutions, la destruction des habitats naturels ou le changement climatique ont déjà entraîné le déclin de près de la moitié des espèces d'insectes. Or, toutes ces petites bêtes sont indispensables à l'équilibre des écosystèmes, car elles jouent un rôle important dans la pollinisation et la destruction de la matière organique ; ce sont de vrais "éboueurs miniatures".

*« En poussant les autres espèces vers l'extinction, l'homme scie activement la branche sur laquelle il est assis »*

Ehrlich Paul, biologiste américain

Par ailleurs, si la vie sur terre s'est maintenue jusqu'alors, cela est dû principalement à la présence de l'eau, qui est une ressource indispensable et précieuse, qu'il faut protéger.





# THÈME 1 : NATURE ET BIODIVERSITÉ



La biodiversité, c'est le "tissu vivant" de la planète : êtres humains, animaux, micro-organismes, plantes, champignons... C'est aussi les interactions qui les relient. Une trame verte est inscrite au PLU et permet de préserver la verdure au centre-ville. Des haies bocagères et des espaces boisés ont été détruits pour différentes raisons (remembrement...), mais nous devons sauvegarder ce qui existe encore et favoriser de nouvelles plantations.



C'est dans  
l'Agenda 21



## Action 14

Protéger et renforcer les espaces verts

## Action 15

Encourager la plantation de nouvelles haies bocagères

## Action 16

Créer des espaces pour enrichir la faune et la flore

## Action 17

Informier et sensibiliser les citoyens sur le patrimoine biologique de la commune

## Action 18

Sensibiliser les agriculteurs au respect de la biodiversité

## Action 19

Entretien l'étang de la Groa

## Concrètement, la commune est dans l'action...



Entretien et préservation du parc arboré en maintenant le principe "Un arbre abattu = un arbre planté"



Installation de nichoirs dans les écoles et dans le parc du Château



Création d'une tour d'observation de la faune locale



Organisation d'une exposition annuelle sur la faune locale



Application de la réglementation de plantation des haies bocagères autour des carrières ELG en partenariat avec les écoles



Éradication de la jussie rampante envahissant l'étang de la Groa



Respect des obligations de sauvegarde de l'œdicnème criard, "espèce protégée"



## Projets pour l'avenir...

- Créer une rencontre avec les agriculteurs dans le cadre du respect de la biodiversité
- Encourager la création de ruches
- Encourager la plantation et l'entretien de haies diversifiées et vives apportant une floraison étalée et permettant le développement de la biodiversité
- Installer des maisons à insectes dans les espaces à végétation spontanée
- Création d'un espace de sensibilisation écologique autour du séquoia dans le parc du Château
- Réaménager les abords de l'étang de la Groa
- Poursuivre la réalisation de haies de mûriers autour des carrières et entretenir celles existantes
- Création d'un espace boisé et d'une haie bocagère dans la zone du Revolay
- Organiser des visites découverte de la faune et de la flore locales
- Encourager la création d'une serre et d'une ferme pédagogique

# THÈME 2 : MILIEUX ET RESSOURCES

C'est dans  
l'Agenda 21



Ma ville est  
exemplaire !



L'eau est considérée comme une ressource de plus en plus précieuse.

La commune veut être exemplaire en termes de gestion et d'économie d'eau, en surveillant les rejets polluants dans la nappe phréatique, en améliorant ses pratiques et celles de ses habitants et en développant la récupération des eaux pluviales.

Chaque Murois consomme en moyenne 150 litres d'eau par jour.

Par ailleurs, en surveillant la qualité de l'air, la commune veille avant tout à préserver son cadre de vie actuel et à venir.



Éradiquer  
l'ambrosie

## Action 20

Utiliser la ressource en eau de façon raisonnée

## Action 21

Mettre en place des alternatives à l'usage de produits phytosanitaires

## Action 22

Rendre exemplaire la collectivité en matière de gestion de l'eau

## Action 23

Développer la récupération des eaux de pluie

## Action 24

Mieux informer les habitants sur la qualité de l'air et les risques allergiques

## Action 25

Agir pour limiter le développement de l'ambrosie et des espèces nuisibles

## Concrètement, la commune est dans l'action...



Suivi des consommations d'eau par bâtiment communal



Sensibilisation et formation des agents à la suppression des pesticides



Achat d'une désherbeuse mécanique pour l'arrachage des herbes spontanées sur les surfaces planes et gravillonnées, en substitution des produits phytosanitaires



Fleurissement de la commune par une végétation adaptée à la région et nécessitant peu d'eau



Installation de panneaux d'information sur les lieux publics à "végétation spontanée"



Rédaction d'un article sur les bonnes pratiques quotidiennes pour économiser l'eau



Mise en place dans les écoles de robinets mousseurs



Installation de récupérateurs d'eau dans le potager de l'école Vercors



Surveillance par un prestataire des fuites d'eau sur les canalisations de la commune



Mise en réseaux séparatifs des eaux pluviales et usées lors des travaux de voirie (schéma d'assainissement)



Installation d'affichettes à proximité de chaque point d'eau, dans les bâtiments communaux, pour rappeler les bonnes pratiques



Entretien contractuel du réseau des 146 bornes à incendie



Tests réalisés sur la qualité de l'air



Actions d'information pour éradiquer l'ambrosie



Réunion d'information pour lutter contre le moustique tigre

Projets  
pour  
l'avenir...

- Sensibiliser les habitants, via Reflets, sur les nouvelles réglementations phytosanitaires et sur les bonnes pratiques naturelles pour l'entretien des jardins
- Trouver une alternative à l'arrosage du terrain de football
- Élargir la pose de robinets mousseurs à l'ensemble des bâtiments communaux
- Étendre l'installation de récupérateurs d'eau aux bâtiments communaux
- Généraliser la mise en réseaux séparatifs des eaux de pluies et usées



## AXE 3

# Améliorer notre cadre de vie pour bien vivre ensemble

**L**e développement durable n'est pas qu'une solution collective, il doit permettre aussi à chacun de s'accomplir sur le plan individuel. Pour cela, la qualité du cadre de vie, la culture, le sport, le lien social, la famille, la lutte contre les nuisances sont autant d'éléments qui doivent contribuer à l'épanouissement de chacun.

# THÈME 1 : CADRE DE VIE



La commune souhaite améliorer la qualité du paysage urbain, préserver un esprit village, mettre en lumière ses atouts architecturaux, repenser certains aménagements et ainsi fournir aux habitants un cadre de vie agréable.



## Projets pour l'avenir...

- Envisager la rénovation de l'aile Ouest de la Mairie
- Intervenir auprès des bailleurs sociaux pour l'entretien et la rénovation de leur patrimoine
- Installer des écriteaux sur les sites historiques et/ou remarquables
- Aménager l'entrée Ouest de la commune
- Création d'un circuit piéton pour découvrir les principaux sites de la commune
- Rencontrer les exploitants des carrières pour définir des programmes de réaménagement en fin d'exploitation
- Envisager un réaménagement plus esthétique et naturel de la lagune du parc du Château (fleurissement...)

C'est dans l'Agenda 21



### Action 26

Rendre le centre-ville et les places publiques plus attrayants

### Action 27

Valoriser le patrimoine communal

### Action 28

Lutter contre les nuisances sonores, visuelles et polluantes

### Action 29

Préserver l'attractivité du territoire afin de maintenir une population active

### Action 30

Renforcer la propreté urbaine

### Action 31

Développer des aménagements de loisirs et de nature

### Action 32

Veiller au bon réaménagement des carrières en fin d'exploitation

### Action 33

Rester vigilants sur tous les nouveaux projets environnementaux

## Concrètement, la commune est dans l'action...



Aménagement de la place Bonin (arbustes, fleurissement, carrés potagers...)



Création d'une semaine commerciale avec la Balade du goût, en partenariat avec l'association des commerçants "Cœur de Ville"



Aménagement des abords de l'Hôtel de ville



Nettoyage des croix et fontaines



Nettoyage de printemps effectué par les écoles et les citoyens, en lien avec le SMND



Révision du règlement local de publicité visant à encadrer l'installation des publicités, pré-enseignes et enseignes



Vigilance sur l'évolution de l'aéroport et de la Plaine de Saint Exupéry (Amazon...)



Soutien aux associations œuvrant pour des actions environnementales



Plantation de haies en bordure d'une carrière, avec les écoles



Rénovation de l'intérieur de l'église et du parking attenant



## THÈME 2 : LIEN SOCIAL

C'est dans  
l'Agenda 21



### Action 34

Favoriser le bien vivre ensemble dans un esprit convivial et festif

### Action 35

Diversifier l'offre culturelle dans la commune

### Action 36

Maintenir et soutenir le dynamisme et la diversité du réseau associatif

### Action 37

Faciliter les échanges et services entre citoyens

Les relations humaines sont au centre du développement durable et la commune veut être exemplaire en matière de cohésion et de convivialité.

Multiplier les animations, fêtes, rencontres et échanges entre les habitants permet de consolider le lien social et l'épanouissement de chacun. Favoriser les rencontres interculturelles, c'est renforcer un "mieux vivre ensemble"



### Concrètement, la commune est dans l'action...



Animations pour les fêtes traditionnelles du 13 Juillet, la Fête de la musique, le 8 décembre, le marché de Noël...



Animations musicales au kiosque d'avril à octobre



Installation d'une boîte à livres place A. Bonin



Programmation régulière de spectacles accessibles à tous



Organisation de visites lors de la Journée du patrimoine



Organisation du Forum des associations tous les 2 ans



Soutien aux nombreuses associations locales (sportives, sociales, culturelles, artistiques...), ainsi qu'au comité de jumelage



Création d'un Système d'Echange Local (SEL) non-monétarisé, permettant d'échanger des services, des savoirs et des biens dans un climat de convivialité



Promotion de la Fête des voisins sur Reflets



Soirée d'accueil des nouveaux arrivants



Création du Musée de la photographie

### Projets pour l'avenir...

- Faciliter l'implantation d'un complexe cinématographique, dans la zone commerciale ou industrielle
- Mettre en place des forums débat sur des sujets sociétaux
- Créer un livret annuel des manifestations culturelles, sportives...
- Organiser une randonnée de village
- Proposer d'autres événements culturels tels que pièces de théâtre, spectacles divers...
- Installer de nouvelles boîtes à livres



## AXE 4

# Renforcer la cohésion sociale et les solidarités



**L**e développement durable vise à ce que chaque être humain vive dignement dans un environnement de qualité et suppose de définir un mode de croissance harmonieux, qui n'oublie personne sur le "bord de la route". Ainsi, il est indispensable de lutter contre les exclusions et de favoriser la cohésion et l'insertion sociales de chacun. La solidarité constitue une condition essentielle d'un mode de vie respectueux de chacun. Accompagner les publics fragiles, en les intégrant dans la vie de la cité est un enjeu essentiel pour le développement durable.

# THÈME 1 : LA COHÉSION SOCIALE



La cohésion sociale est un ensemble de dispositions permettant à toutes les générations de bien vivre ensemble et d'accéder aux besoins essentiels tels que la santé, le logement, la culture, la sécurité, l'alimentation, le travail... Le bien-être des habitants est au cœur de la démarche du développement durable.

Beaucoup d'actions sont déjà en place à Saint Bonnet de Mure, via le Centre Communal d'Action Sociale, les structures d'accueil (EHPAD, crèches...) et le tissu associatif, répondant ainsi aux attentes de chacun. Mais d'autres besoins identifiés sont à mettre en œuvre.



*Projets pour l'avenir...*

- Réhabiliter le logement d'urgence "famille"
- Encourager des rencontres de voisinage
- Étudier la réhabilitation des logements du bâtiment de l'école Vercors
- Veiller au bon entretien des logements aidés sous bail emphytéotique
- Permettre la création d'habitats participatifs dans la commune

*C'est dans l'Agenda 21*



## Action 38

Adapter nos besoins en termes de logements

## Action 39

Faciliter l'accès aux soins par la création d'une maison médicale locale

## Action 40

Maintenir la capacité d'accueil des tout-petits

## Action 41

Mobiliser la jeunesse pour des actions citoyennes

## Action 42

Intensifier les relations sociales entre habitants

## Concrètement, la commune est dans l'action...



Accompagnement des différents acteurs concernés pour la création d'une maison de santé au centre ville



Installation de défibrillateurs cardiaques (place Ferlet, halle des sports, Mairie)



Soutien au projet de construction du nouvel EHPAD et d'une résidence autonome pour les seniors



Intégration de logements aidés, dans tout nouveau projet d'habitat collectif (application du PLH de la CCEL)



Ouverture de la micro-crèche privée Baby Dino en complément des structures existantes (la Câlinerie, Co à la maison, le Relais d'assistantes maternelles)



Emplois saisonniers de jeunes Murois pendant les vacances scolaires et lors de chantiers jeunes



Partenariat Pôle Enfance Jeunesse avec la Maison Pour Tous (MPT)



## THÈME 2 : SOLIDARITÉ



Il appartient à la Municipalité de prendre en compte et d'apporter des solutions aux difficultés rencontrées par certains Murois, de s'adapter au vieillissement de sa population et d'améliorer le quotidien des personnes les plus fragiles : seniors ; personnes vivant seules, en difficulté économique, porteuses d'handicap, malades ; familles monoparentales, ainsi que les aidants.

### FORUM EMPLOI



Projets  
pour  
l'avenir...

- Réalisation de conférences sur des sujets de société concernant les personnes fragiles
- Mise en place d'une journée d'enlèvement des encombrants (étude en partenariat avec la CCEL et le SMND)
- Permettre aux jeunes les plus démunis d'avoir accès aux activités sportives ou culturelles
- Étudier la possibilité d'effectuer des livraisons de courses à domicile (épicerie ambulante, associations, bénévolat...)

C'est dans  
l'Agenda 21



#### Action 43

Optimiser les aides et le bien-être des personnes les plus fragiles

#### Action 44

Renforcer les réseaux d'entraide

#### Action 45

Soutenir les personnes de la commune dans leurs démarches de recherche d'emploi

#### Action 46

Accompagner les associations œuvrant pour des actions de solidarité

### Concrètement, la commune est dans l'action...



Des structures d'entraide sont déjà en place dans la commune (Entraide Muroise, mission locale, planning familial) pour des livraisons de repas, des aides ménagères et aux jeunes en difficulté de 16 à 25 ans, des conseils pour des problèmes familiaux...



Communication dans Reflets d'un numéro référent pour tout problème social important



Plans canicule et grand froid



Mise à disposition d'un ordinateur à l'accueil de la Mairie, pour des recherches d'emploi ou d'autres services



Mise en place de forums pour les demandeurs d'emploi, en présence de Pôle-Emploi et diverses entreprises locales





# THÈME 3 : LES SENIORS

C'est dans  
l'Agenda 21



#### Action 47

Favoriser le maintien à domicile

#### Action 48

Lutter contre l'isolement

#### Action 49

Faciliter les déplacements des personnes âgées

#### Action 50

Développer des liens intergénérationnels

#### Action 51

Permettre aux seniors de valoriser leurs compétences et savoir-faire

Une enquête réalisée auprès des Murois âgés de + de 70 ans, a permis de constater que beaucoup d'entre eux souhaitent le maintien à domicile le plus longtemps possible et attendent, outre le portage de repas, différents petits services (bricolage, jardinage...). De plus, notre commune étant étendue, les déplacements pour se rendre sur les lieux de vie (marché, centre-ville, médecins, associations...) restent compliqués pour certaines personnes.

## Concrètement, la commune est dans l'action...



Mise en place d'un service de transport gratuit avec la navette muroise (minibus électrique), les mardis et jeudis, évolution en septembre 2019



Plusieurs associations permettent aux anciens d'avoir une retraite active et de se divertir en renforçant des liens de convivialité



Rencontres régulières du Conseil Municipal des Enfants avec les résidents de l'EHPAD l'Accueil



Organisation d'un repas annuel et distribution de colis de Noël pour les Murois de plus de 70 ans

Projets  
pour  
l'avenir...

- Présenter, lors de la Semaine Bleue, les dispositifs d'aide existants pour accompagner les seniors dans l'adaptation de leur logement
- Encourager la colocation entre étudiants et personnes âgées
- Développer des événements dans la commune permettant aux seniors de se retrouver
- Aménager les cheminements les plus fréquentés en installant des bancs et des rampes d'escaliers
- Renforcer la communication sur la vie des seniors (Reflète)
- Constituer un observatoire (Conseil des Sages) pour mieux connaître les besoins et difficultés de cette population
- Constituer un réseau d'entraide de jardinage intergénérationnel
- Permettre aux seniors de s'engager dans le cadre d'actions d'assistance (aides aux devoirs, cours de cuisine, jardinage et bricolage...)



# THÈME 4 : LE HANDICAP



C'est dans  
l'Agenda 21



## Action 52

Poursuivre la mise aux normes d'accessibilité de la voirie et des établissements recevant du public

## Action 53

Accompagner les personnes porteuses d'un handicap ainsi que les aidants

## Action 54

Changer notre regard sur le handicap

Agir pour les personnes porteuses de handicap suppose de rendre les lieux et les services publics plus accessibles. Mais cela impose aussi plus globalement de changer notre regard sur le handicap et l'accompagnement des aidants.



*Concrètement, la commune est dans l'action...*

Projets  
pour  
l'avenir...



Investissements programmés à hauteur de 100 000 € annuels, dédiés à la poursuite de la mise en accessibilité des voiries et bâtiments communaux



Sensibilisation des plus jeunes par le Pôle Enfance Jeunesse lors de la semaine du Handicap

- Poursuivre les aménagements des itinéraires les plus fréquentés pour les personnes à mobilité réduite (PMR) et les malvoyants
- Sensibiliser les commerçants sur leur obligation de rendre leurs locaux accessibles
- Communiquer, à l'aide d'une cartographie, sur les cheminements, commerces et autres locaux accessibles pour les PMR et malvoyants
- Promouvoir les manifestations et événements visant à changer notre regard sur le handicap
- Organiser des forums d'information pour les aidants





## AXE 5

# Favoriser un développement et une consommation responsables

**U**ne consommation responsable rime avec respect de l'environnement, équité sociale et économique (notamment locale). Elle est bonne pour la santé et positive pour la société.

Le développement durable définit ainsi une consommation responsable à travers 3 dimensions :

- . mieux acheter (des produits plus écologiques)
- . mieux consommer (moins gaspiller)
- . mieux trier (prendre en compte le recyclage)



# THÈME 1 : CONSOMMATION / ÉCONOMIE / EMPLOI



Chacun de nous peut agir individuellement par ses modes de consommation et d'achat en faveur d'un développement durable. Favoriser le local, le bio, l'équitable, les produits les moins emballés et les plus recyclables doit être privilégié afin de donner vie à une croissance verte plus respectueuse de l'homme et de l'environnement. Cela passe par une prise de conscience des consommateurs.

*C'est dans l'Agenda 21*



## Action 55

Maintenir et renforcer les commerces de proximité du centre-ville en complémentarité de la ZAC du Chanay

## Action 56

Adapter le développement économique des zones commerciales et industrielles aux besoins de la commune

## Action 57

Promouvoir une alimentation locale et responsable

## Action 58

Développer des jardins familiaux, partagés ou pédagogiques dans la commune

## Action 59

Optimiser les services de repas dans les restaurants scolaires

## Action 60

Adopter des comportements écoresponsables au sein de la Mairie

## Action 61

Soutenir la création et le maintien de l'emploi au niveau local

*Ma ville est exemplaire !*



## Concrètement, la commune est dans l'action...



Soutien de l'association des commerçants "Cœur de ville Murois"



Mise en place d'un jardin pédagogique à l'école Vercors



Création de jardins familiaux bio, gérés par l'association des Jardiniers Murois



Dématérialisation des documents administratifs et mise en place de signatures électroniques



Réduction des consommations de papier et cartouches imprimantes dans les services municipaux



Intégration de critères de développement durable dans les marchés publics



Réduction du gaspillage alimentaire dans les restaurants scolaires

*Projets pour l'avenir...*

- Favoriser l'installation d'une épicerie dans le centre-ville
- Créer un marché saisonnier de producteurs locaux
- Soutenir la création de groupements d'achats au sein de la CCEL
- Mener une réflexion sur la création d'une cuisine centrale intercommunale
- Promouvoir le réemploi et la réparation des biens de consommation
- Renforcer la collaboration avec les entreprises et les commerces pour relayer en Mairie les offres d'emplois locaux

# THÈME 2 : TRAITEMENT DES DÉCHETS



Nos modes de consommation sont tels que la production et la valorisation de nos déchets sont devenus un enjeu mondial pour lequel chacun est concerné (source du SMND 2017 : un Murois génère en moyenne 326 kg de déchets par an).

Il est urgent de réduire nos quantités de déchets, d'en améliorer le tri, de leur donner une seconde vie en les réutilisant ou en les réparant. L'impact de nos emballages n'est plus à démontrer sur notre environnement.



Projets pour l'avenir...

C'est dans l'Agenda 21



Ma ville est exemplaire !

## Action 62

Améliorer le tri sélectif et la collecte des déchets

## Action 63

Lutter contre les dépôts sauvages

## Action 64

Encourager et étendre le compostage

## Action 65

Optimiser la gestion des déchets au niveau de l'action municipale

## Action 66

Accompagner les acteurs économiques locaux à la gestion de leurs déchets

## Concrètement, la commune est dans l'action...



Installation de 6 PAV (Points d'Apport Volontaire), enterrés ou non, aux endroits recommandés, en lien avec le SMND



Affichage des bonnes pratiques dans les locaux à usage collectif



Sensibilisation des habitants au coût annuel du traitement des déchets par une communication dans le magazine Reflets



Campagnes récurrentes des ambassadeurs du tri (SMND)



Installation progressive de sèche-mains dans les espaces publics



Contribution à la création d'une nouvelle déchèterie



Recyclage et revente du matériel appartenant à la collectivité



Sensibilisation des écoliers au tri et au ramassage des déchets dans les écoles

- Renforcer le partenariat avec les acteurs économiques locaux pour améliorer la collecte des produits recyclables (cartons, verre...)
- Rappeler les bonnes pratiques de tri aux associations lors de l'utilisation de salles communales
- Poursuivre l'installation de nouveaux PAV, en lien avec le SMND
- Installation de composteurs aux restaurants scolaires Vercors et Chat Perché
- Inciter l'installation de composteurs individuels en partenariat avec le SMND et étudier la pertinence d'installer des composteurs collectifs aux endroits appropriés
- Installer, en partenariat avec la CCEL, de nouvelles barrières et appareils photo dans les chemins d'accès aux cultures, permettant de lutter contre les dépôts sauvages
- Étendre l'installation de petites poubelles, cendriers, "toutounets"
- Installer des relais "poubelles jaunes" dans les services de la Mairie
- Améliorer le ramassage des produits recyclables dans les écoles



## AXE 6

# Accompagner les Murois dans la prise en compte du développement durable



La commune possède plusieurs moyens de communication comme le magazine Reflets, publié 4 fois par an, un site internet, un panneau lumineux... qui permettront d'informer régulièrement les Murois sur l'évolution de la démarche Agenda 21. Par ailleurs, la Municipalité envisage d'organiser des réunions d'information et forums, où chacun pourra s'exprimer sur le développement durable, et de sensibiliser plus particulièrement les jeunes générations face aux défis futurs à relever.

# ACCOMPAGNER LES MUROIS DANS LA PRISE EN COMPTE DU DÉVELOPPEMENT DURABLE



C'est dans l'Agenda 21



## Action 67

Sensibiliser et informer régulièrement les Murois au développement durable

## Action 68

Faire participer les écoliers à la vie de la commune

Ma ville est exemplaire !

## Action 69

Accompagner les associations dans leurs initiatives de développement durable

## Action 70

Agir auprès des acteurs économiques locaux (agriculteurs, commerçants, artisans, entreprises ...)

## Concrètement, la commune est dans l'action...



Information régulière dans Reflets



Mise en place d'un Conseil Municipal des Enfants



Sensibilisation des agents municipaux et des élus au développement durable

## Projets pour l'avenir...

- Améliorer la communication via un nouveau panneau lumineux mieux localisé
- Moderniser le site internet de la commune
- Créer une page Facebook de la commune
- Rendre interactif le dossier de restitution Agenda 21 mis en ligne sur le site internet de la Mairie
- Organiser des réunions d'échanges sur les différents thèmes du développement durable : forums, conférences...
- Rencontrer les acteurs économiques locaux
- Sensibiliser les écoliers et adolescents à la démarche Agenda 21
- Développer la concertation avec les Murois sur les projets structurants de la commune
- Sensibiliser les associations aux thématiques de l'Agenda 21
- Proposer des animations dans le cadre de la semaine du développement durable : expositions, films
- Mettre en place un outil de suivi et de pérennisation de la démarche de l'Agenda 21





34, avenue de l'Hôtel de ville  
69720 Saint Bonnet de Mure  
Tél. : 04 78 40 95 55  
Fax : 04 78 40 83 65  
[agenda21@saintbonnetdemure.com](mailto:agenda21@saintbonnetdemure.com)  
[www.saintbonnetdemure.com](http://www.saintbonnetdemure.com)